

Élection partielle dans Toronto–St. Paul's le 24 juin
Votez pour le renouveau démocratique !
Votez marxiste-léniniste !

Projet du bulletin de vote le plus long
Élection partielle dans Toronto–St. Paul's le 24 juin 2024



VOTEZ POUR UN CANDIDAT QUI N'A PAS PEUR DE S'ATTAQUER À CE SYSTÈME ÉLECTORAL DÉPASSÉ
VOTEZ MEÑICO TURCOTTE
NON AUX GOUVERNEMENTS DE PARTIS CARTELLISÉS !
FINANCEZ LE PROCESSUS, PAS LES PARTIS POLITIQUES !

Le Parti marxiste-léniniste du Canada soutient Meñico Turcotte comme candidat à l'élection partielle du 24 juin dans Toronto–St. Paul's. Le PMLC soutient Meñico en tant que participant au Projet du bulletin de vote le plus long, dans le cadre duquel 79 candidats se sont inscrits pour souligner la nécessité d'une réforme électorale. Le PMLC soutient toute initiative qui aide à renouveler le processus politique pour investir le peuple du pouvoir de décider. Il soutient la demande du Projet du bulletin de vote le plus long pour l'abolition du scrutin majoritaire uninominal à un tour.

Visitez: pmlc.ca

VOTEZ MARXISTE-LÉNINISTE

X: @LongestBallot Courriel: toronto-st.pauls-mipc@pmlc.ca

Autorisé par l'agent officiel de Meñico Turcotte

- Le Comité du bulletin de vote le plus long bat le record du plus grand nombre de candidats sur un seul bulletin de vote
 - Origine de l'initiative du bulletin de vote le plus long
- Informations sur la circonscription de Toronto–St. Paul's et les candidats à l'élection partielle
- La porte tournante entre le gouvernement, les entreprises et les postes diplomatiques
- La police surveille l'élection partielle dans Toronto–St. Paul's

Les propositions de modifications de la Loi électorale par le directeur général des élections du Québec

- Les partis non représentés à l'Assemblée nationale préconisent une démocratie où le peuple a son mot à dire

– Christine Dandenault –

- **L'absence de représentation et de représentativité citoyenne dans la Loi électorale**

– *Parti marxiste-léniniste du Québec, 7 mai 2024* –

Élection générale au Mexique

- **Le peuple refuse le retour en arrière et vote en faveur des politiques prosociales**

– *Claude Brunelle* –

Élection générale le 4 juillet au Royaume-Uni

- **Non aux partis cartellisés pro-guerre !**

– *Workers' Weekly* –

- **Condamnons l'utilisation du «New Deal» des travaillistes pour rallier les travailleurs**

– *Workers' Weekly* –

Élection partielle dans Toronto–St. Paul's le 24 juin

**Votez pour le renouveau démocratique !
Votez marxiste-léniniste !**

Avec ses 84 candidats, l'élection partielle qui se tient dans la circonscription fédérale de Toronto–St. Paul's le 24 juin comporte le plus long bulletin de vote de l'histoire des élections fédérales canadiennes – 90 centimètres de long et 30 centimètres de large, avec deux colonnes de noms. L'importance de cette élection partielle réside dans le fait qu'en plus des candidats des partis cartellisés, 78 candidats se présentent pour faire valoir la nécessité d'une réforme électorale. La plupart se présentent comme indépendants et certains représentent les petits partis, mais un vote pour l'un d'entre eux est un vote qui dit *Non !* au scrutin majoritaire uninominal à un tour qui porte au pouvoir le candidat d'un parti du cartel. Les électeurs de Toronto–St. Paul's ont ainsi la possibilité de faire connaître leur point de vue sur le système électoral qui ne les représente pas.

Le Parti marxiste-léniniste du Canada (PMLC) soutient comme candidat Meñico Turcotte dans le cadre du Projet du plus long bulletin de vote dans cette élection partielle. Nous appelons les électeurs de Toronto–St. Paul's à voter pour Meñico Turcotte ! Votez marxiste-léniniste ! (septième à partir de la fin du bulletin).

Une des propositions du Projet du plus long bulletin de vote est la création d'une assemblée constituante chargée de rédiger une nouvelle loi électorale. Cela permettrait aux Canadiens et aux Canadiennes de décider du type de système électoral ils souhaitent avoir. Il ne s'agirait certainement pas d'un système permettant à un parti politique d'obtenir les votes de seulement 17 % des électeurs admissibles pour ensuite déclarer avoir une « majorité » et un « mandat de gouverner ». Ce ne serait certainement pas un système où l'acte de vote est le moment où un électeur remet tous les pouvoirs à des gouvernements qui n'ont pas de comptes à rendre et qui sont dirigés par des intérêts privés supranationaux étroits, sans aucun lien avec les personnes qu'ils prétendent représenter.

Les experts cités dans les médias et les sondeurs médiatiques de l'establishment ont déclaré que l'importance de l'élection partielle du 24 juin dans Toronto–St. Paul's est qu'elle donnera aux électeurs l'occasion de montrer ce qu'ils pensent du premier ministre Justin Trudeau. Ils affirment

que M. Trudeau pourrait être poussé à la démission si les libéraux sont battus dans ce qui a été désigné comme une « circonscription libérale sûre ». Des rapports indiquent que des ministres du Parti libéral au pouvoir et des ministres du cabinet fantôme de l'opposition loyale se sont rendus dans la circonscription pour faire campagne en faveur de leurs candidats respectifs. Certains disent que si les libéraux sont évincés de la circonscription, cela confirmera les sondages incessants qui parlent d'une préférence des Canadiens pour les conservateurs. Cela montrerait que les conservateurs sont « plus populaires » et qu'ils vont sans doute remporter les prochaines élections fédérales. Ces spéculations confirment que l'élection n'est d'aucune façon l'occasion où les résidents d'une circonscription choisissent un candidat qui représente leurs intérêts.

La facilité avec laquelle on a trouvé tant de candidats favorables à la réforme électorale s'explique par le profond mécontentement des Canadiens à l'égard de tous les partis cartellisés, de la Chambre des communes et de l'ensemble du système politique. Le Projet du bulletin de vote le plus long est une expression courageuse et significative de la volonté des Canadiens qui, en plus de réclamer un renouveau démocratique, prennent des mesures pratiques pour se donner les moyens d'agir, notamment en bâtissant leur capacité d'organisation pour se faire entendre.

***Le 24 juin, votez pour le renouveau démocratique !
Votez TURCOTTE, Meñico – Marxiste-Léniniste !
(septième à partir de la fin du bulletin de vote)***



Le Comité du bulletin de vote le plus long bat le record du plus grand nombre de candidats sur un seul bulletin de vote

Le Comité du bulletin de vote le plus long a publié l'annonce suivante le 4 juin :

Nous sommes ravis d'annoncer que le Comité du plus long bulletin de vote a battu le record du plus grand nombre de candidats sur un seul bulletin de vote pour une élection fédérale canadienne. À ce jour, le nombre de candidats à l'élection partielle de Toronto–St. Paul's s'élève à 84, battant ainsi le précédent record de 48.

Pour y parvenir, les bénévoles ont recueilli 12 543 signatures d'électeurs désireux d'envoyer un message fort en faveur d'une véritable réforme démocratique.

Il est regrettable que les politiciens aient à plusieurs reprises rompu leurs promesses de réforme démocratique, et c'est pourquoi, aujourd'hui, tout politicien qui promet le changement ne peut tout simplement pas être cru.

Les organisateurs du « Bulletin de vote le plus long » de cette année soutiennent les appels lancés par les groupes pro-démocratie en faveur de la création d'un organe permanent et indépendant chargé de prendre en charge les domaines législatifs dans lesquels les politiciens sont en conflit d'intérêts direct : les règles électorales, les règles de financement des campagnes, les règles d'éthique et les sanctions, ainsi que les avantages et les rémunérations des députés.

Comité du bulletin de vote le plus long



Le précédent bulletin de vote le plus long aux élections de 2021 à 2023

Pour joindre les organisateurs ou divers candidats indépendants afin d'obtenir des commentaires sur le Bulletin de vote le plus long 2024 : longestballot@gmail.com

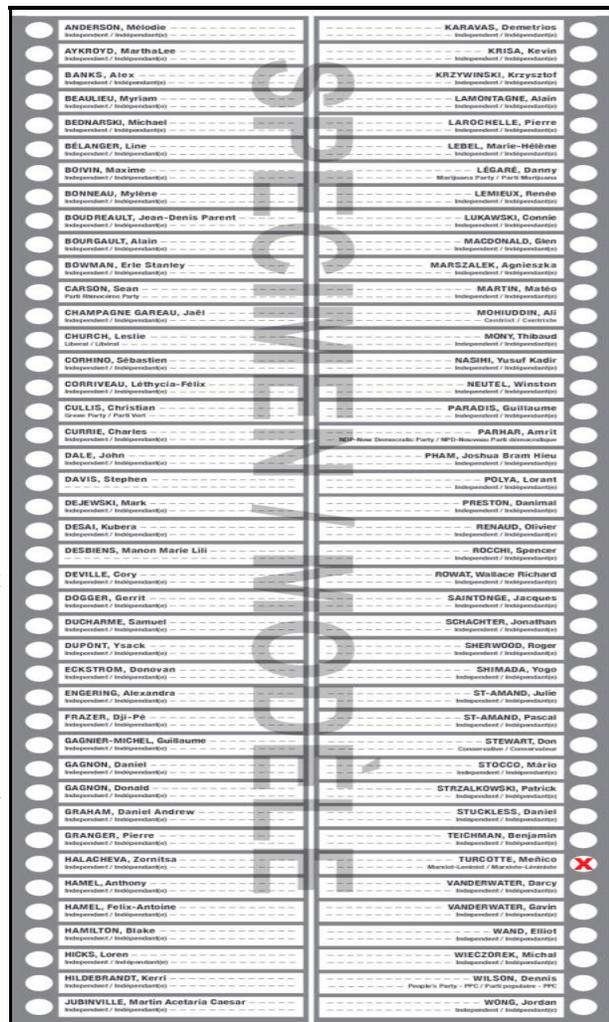


Origine de l'initiative du bulletin de vote le plus long

Lors des élections fédérales de 2015, Justin Trudeau a promis que si son Parti libéral était élu, ce serait la dernière élection au scrutin uninominal majoritaire à un tour. Comme d'autres premiers ministres avant lui, il a manqué à sa promesse lorsque les propositions d'un système basé sur la représentation proportionnelle ne correspondaient pas aux chances du Parti libéral de remporter plus de sièges. Lorsque les conservateurs étaient au pouvoir, ils n'ont rien fait eux non plus pour modifier la loi électorale dans l'intérêt des Canadiens. Tout est fait pour favoriser les intérêts des partis cartellisés.

Les premiers organisateurs du bulletin de vote le plus long, Tomas et Kieran Szuchewycz, ont attiré l'attention des électeurs sur le fait que la démocratie au Canada est conçue pour tenir les gens ordinaires à l'écart et pour concentrer le pouvoir entre les mains de quelques-uns. Ils ont souligné que les gens se sentent déçus de voter pour ceux qui ne les représentent pas. Au lieu d'accepter l'apathie et l'aliénation, ils ont décidé de faire le contraire; ils se sont impliqués directement dans la démocratie pour se faire entendre.

Aujourd'hui, à la veille de l'anniversaire de la Confédération, ils ont réussi à créer le plus long bulletin de vote fédéral jamais vu en 157 ans d'histoire.



Le Projet du plus long bulletin de vote a été lancé lors des élections fédérales générales de 2021 avec la mobilisation de Canadiens ordinaires de tous horizons et d'opinions politiques diverses pour se porter candidats dans une seule circonscription au coeur du pays, Saint-Boniface-Saint-Vital (Winnipeg, Manitoba). Près de 1 600 signatures de candidatures individuelles ont été recueillies auprès de résidents locaux enthousiastes à l'idée de voir des gens ordinaires défendre une meilleure démocratie. Quatorze candidats ont été présentés dans le cadre du projet.

Lors de l'élection partielle du 12 décembre 2022 dans la circonscription de Mississauga-Lakeshore (Ontario), il y a eu 40 candidats, dont 34 ont été présentés dans le cadre du Projet du bulletin de vote le plus long. Élections Canada a décidé de tenir des consultations sur la façon de reformater le bulletin de vote, ce qui est interdit par la loi et n'aurait permis que 26 candidats. Le directeur général des élections, Stéphane Perrault, a dû utiliser ses pouvoirs réglementaires pour adapter le bulletin de vote. Celui-ci avait la taille d'un journal format tabloïd.

Dès le début, les organisateurs ont souligné :



Épinglette commémorative remise aux participants du plus long bulletin de vote en 2022 et 2023

« Nous croyons qu'une démocratie dans laquelle les Canadiens ordinaires ont une plus grande voix restera pour toujours un rêve lointain tant que nous n'aurons pas commencé à exercer pleinement nos droits démocratiques et à nous opposer avec nos propres voix aux politiciens qui cherchent à parler en notre nom.

« Certains qualifieront le plus long bulletin de vote de frivole, d'inapproprié ou de simple encombrement. Nous ne sommes pas d'accord. Il n'y a rien d'inapproprié à ce que des Canadiens ordinaires exercent leurs droits garantis par la Charte et s'engagent directement en politique. Les règles et le modèle de notre démocratie sont déterminés par les vainqueurs des dernières élections; ce n'est ni juste ni démocratique. Nous avons montré ce que quelques personnes peuvent accomplir, et nous continuerons à

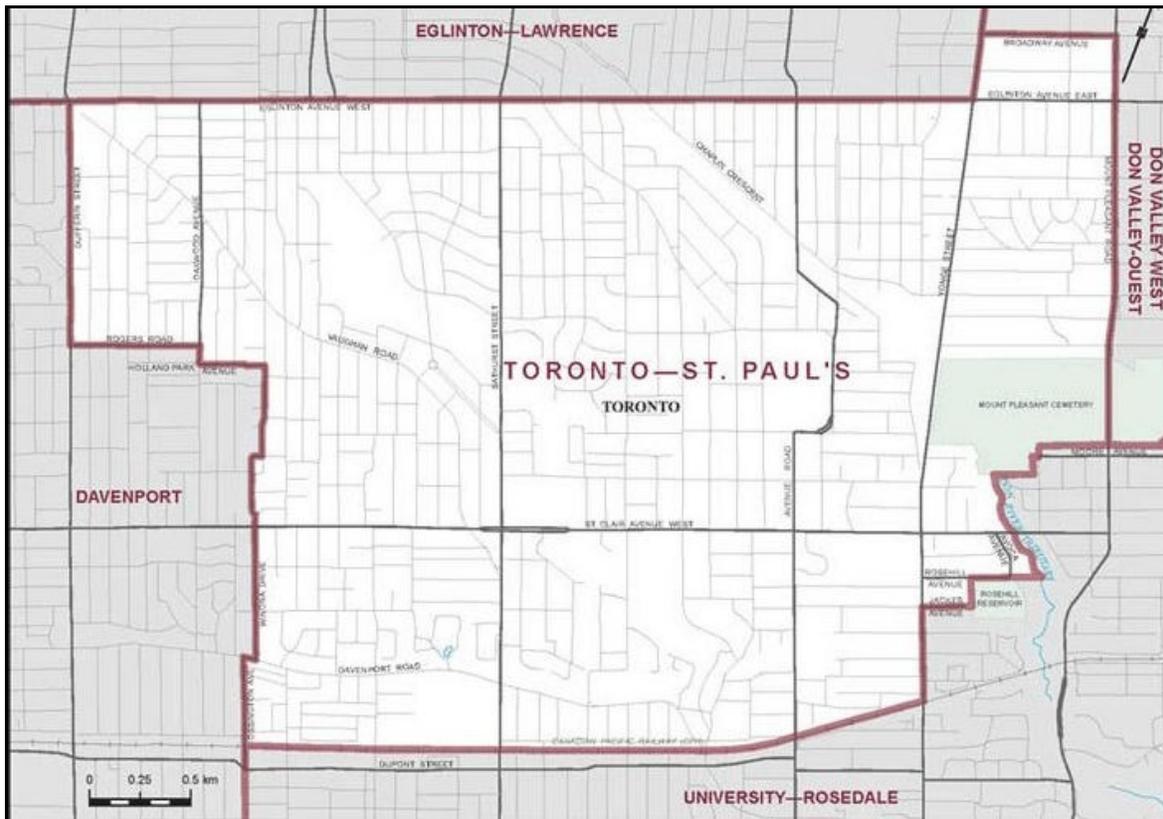
travailler fort pour faire pression sur les limites administratives et conceptuelles de notre système électoral jusqu'à ce que les appels à une réforme démocratique soient entendus. »

Cela est tout aussi vrai aujourd'hui que lorsque l'initiative du bulletin de vote le plus long a été lancée. En fait, plus les Canadiens sont en mesure de participer, plus il devient évident que le renouveau démocratique du processus politique est à l'ordre du jour.



Informations sur la circonscription de Toronto–St. Paul's et les candidats à l'élection partielle

La circonscription électorale de Toronto–St. Paul's compte 125 438 habitants selon le recensement de 2021. L'âge moyen dans la circonscription est d'un peu plus de 43 ans; l'âge médian est d'un peu moins de 41 ans. Les chiffres les plus récents d'Élections Canada indiquent que 84 442 électeurs sont inscrits.



La circonscription a été décrite par les médias de l'establishment comme une circonscription « sûre » pour les libéraux parce qu'ils la remportent depuis les élections fédérales de 1993, lorsque le Parti conservateur progressiste de l'époque est passé de parti formant le gouvernement à seulement trois sièges. Elle est également considérée comme une circonscription « témoin », ce qui signifie que le vote des électeurs dans cette circonscription est indicateur d'une tendance permettant de prédire quel parti formera le gouvernement.

Le siège est vacant depuis que la députée libérale Carolyn Bennet a officiellement démissionné le 16 janvier.

Lors des élections générales fédérales de septembre 2021, 82 891 électeurs étaient inscrits, dont 65 %, soit 54 278, ont voté, ce qui correspond au faible taux de participation dans l'ensemble du pays (62,5 %). Carolyn Bennett, alors ministre des Relations entre la Couronne et les autochtones, a remporté la circonscription avec 26 429 voix. Les conservateurs ont obtenu 13 587 voix, le NPD 9 036, les Verts 3 214 et le Parti populaire 1 421. Il n'y avait pas d'autres candidats; lors des trois dernières élections fédérales (2021, 2019 et 2015), il n'y a pas eu de candidats indépendants ou de petits partis dans la circonscription.

Alors que toutes les circonscriptions de la ville de Toronto ont tendance à être caractérisées par des poches de « riches » et de « pauvres », Toronto–St. Paul's est une circonscription où les écarts sont très marqués, avec des quartiers riches tels que Forest Hill et Casa Loma à quelques pâtés de maisons d'appartements à haute densité appartenant à des propriétaires de taudis. Plus de 61 % des habitants sont des locataires, contre 48 % dans l'ensemble de Toronto, et 45 % des locataires consacrent plus de 30 % de leurs revenus au logement, contre 40 % pour l'ensemble du Toronto métropolitain.

D'après le recensement de 2021, les minorités nationales originaires d'Asie du Sud, d'Afrique et des Caraïbes, d'Asie de l'Est, d'Amérique latine et d'Asie de l'Ouest représentent près de 40 % de la population de la circonscription. Les médias de l'establishment aiment souligner le fait que la circonscription compte un nombre important d'électeurs juifs et répandent leur préjugé que « le vote

juif » ira aux candidats qui sont les plus fervents défenseurs du génocide des Palestiniens. Selon le recensement de 2021, 11 625 personnes d'origine juive vivent dans la circonscription, ce qui représente 6,1 % de la population totale de la circonscription.

La circonscription est l'une des nombreuses circonscriptions où les électeurs ont formé des groupes de soutien à la Palestine libre.

L'organisation Toronto–St. Paul's pour la Palestine demande aux électeurs de profiter de l'élection partielle pour exiger que « nos représentants potentiels remettent en cause la complicité du Canada dans le génocide de Gaza ». Le groupe demande aux électeurs de s'engager à refuser de voter pour quiconque « ne condamne pas les injustices commises depuis des décennies, y compris le nettoyage ethnique, l'occupation, l'apartheid, le déni d'autodétermination et ce que la Cour internationale de justice a récemment considéré comme un génocide plausible à Gaza ».



Pour consulter la liste des candidats d'Élections Canada, [cliquez ici](#).



La porte tournante entre le gouvernement, les entreprises et les postes diplomatiques

Un grave problème auquel font face les partis cartellisés qui forment le gouvernement est la porte tournante par laquelle les particuliers peuvent passer de la Chambre des communes aux entreprises et maintenant, de plus en plus, aux postes diplomatiques. Plus ils tentent de surmonter le manque de confiance des Canadiens dans le système électoral et de présenter celui-ci et les institutions comme démocratiques, crédibles et légitimes, plus leurs efforts sont détruits par le phénomène de la porte tournante.

Jusqu'à sa démission en janvier, la députée de Toronto–St. Paul's était la libérale Carolyn Bennett. Que ce soit vrai ou non, il semble que le moment de sa démission et de sa nomination subséquente à titre d'ambassadrice au Danemark a été calculé de façon à créer un siège vacant pour un autre libéral que le Parti libéral voulait voir siéger à la Chambre avant les prochaines élections.

Carolyn Bennett avait annoncé en juillet 2023 qu'elle ne se présenterait pas aux élections fédérales de 2025, mais qu'elle terminerait son mandat jusqu'à cette date. Elle a finalement démissionné le 16 janvier 2024 et, le 17 janvier, elle a obtenu un poste diplomatique. (En 2020, le Conseil du Trésor a noté qu'une pension moyenne pour un député était de 69 842 \$). En tant qu'ambassadrice, en plus de sa pension de députée, Carolyn Bennett recevra un salaire de 244 300 \$ à 287 400 \$.

En ce qui concerne les nominations diplomatiques, selon l'Association des anciens ambassadeurs canadiens, un ambassadeur est « le plus haut diplomate accrédité [...] pour représenter toute la gamme des intérêts canadiens dans le(s) pays d'accréditation ». Elle explique sur son site Web que, même si la majorité des chefs de mission à l'étranger sont des diplomates de carrière nommés par décret, « il arrive que le gouvernement du Canada nomme des personnes avec un parcours exceptionnel venant d'autres horizons pour représenter les intérêts du Canada à l'étranger ».

L'ancien ambassadeur du Canada en Chine (2012-2016), Guy Saint-Jacques, a déclaré au *Hill*

Times que la nomination de Mme Bennett représente « une tendance malheureuse ». Il a dit : « Il est clair que c'est un processus utilisé par le premier ministre pour libérer des circonscriptions pour les personnes qu'il aime bien. »

Auparavant, Justin Trudeau avait nommé son ministre de l'Immigration John McCallum au poste d'ambassadeur en Chine, et son siège vacant dans Markham–Thornhill avait été occupé par l'ancienne attachée politique Mary Ng, qui avait été directrice des nominations de Justin Trudeau. En 2019, Justin Trudeau a nommé Dominic Barton, ancien directeur général mondial de McKinsey and Company jusqu'en 2018 et président de Teck Resources Ltd. de 2018 à 2019, ambassadeur du Canada en République populaire de Chine. Il s'agit de la quatrième nomination de ce genre par Justin Trudeau et elle établit un nouveau record pour le recours au service diplomatique par un gouvernement à des fins de favoritisme.

Dans le cas des conservateurs de Stephen Harper, un des cas de népotisme les plus douteux a été la nomination de Bruno Saccomani, chef des services de sécurité de Harper, à titre d'ambassadeur en Jordanie (également responsable de l'Irak) en 2013.

La candidate libérale à l'élection partielle actuelle dans Toronto–St. Paul's, Leslie Church, fait également partie de ce phénomène de la porte tournante que les Canadiens n'aiment pas. Leslie Church a étudié à la London School of Economics, se spécialisant dans « l'économie politique internationale et la gouvernance économique mondiale », et a obtenu son diplôme en droit à l'Université de Toronto. Elle a exercé le droit au sein du cabinet Torys LLP de Toronto.

En 2006, Leslie Church a travaillé comme directrice des communications pour la campagne à la direction du Parti libéral de Michael Ignatieff. De 2008 à 2011, elle a travaillé pour lui en tant que membre du personnel du cabinet du chef de l'opposition. (Ignatieff lui-même a été parachuté dans la circonscription d'Etobicoke-Lakeshore en forçant la destitution de la très respectée députée libérale Jean Augustine.) En juin 2012, après les élections fédérales de mai 2011 et la démission d'Ignatieff, Leslie Church a décroché un emploi de trois ans chez Google Canada comme cheffe des communications et des affaires publiques.

Lorsque les libéraux ont remporté les élections de 2015, Leslie Church a réintégré le gouvernement et a été cheffe de cabinet de la ministre du Patrimoine canadien, puis de la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et enfin du ministre des Services publics et de l'Approvisionnement. Son nom a été cité à plusieurs reprises lors d'audiences de comités parlementaires pour se moquer des lois sur la « responsabilité » et les « conflits d'intérêts » qui sont censées empêcher les individus de faire des allers-retours entre le gouvernement et les entreprises, surtout lorsqu'elle est passée de Google à un poste de cheffe de cabinet au ministère du Patrimoine canadien à un moment où le ministère travaillait à l'élaboration de règlements et de lois qui auraient une incidence sur Google.

Depuis 2021, Leslie Church travaille au bureau de la vice-première ministre, Chrystia Freeland, d'abord comme directrice des politiques, puis comme cheffe de cabinet. La biographie aseptisée de la campagne omet ces détails et dit seulement qu'elle a « occupé des postes de direction dans l'une des plus grandes entreprises de technologie au monde, a pratiqué le droit dans un cabinet d'avocats de premier plan à Toronto et a exercé des fonctions aux plus hauts échelons gouvernementaux ».



La police surveille l'élection partielle dans Toronto–St. Paul's

Le 21 mai, le gouvernement libéral a annoncé que l'élection partielle du 24 juin dans la circonscription de Toronto–St. Paul's serait surveillée par le Groupe de travail sur les menaces en

matière de sécurité et de renseignement visant les élections. Le Groupe de travail a été créé en 2019 pour surveiller l'élection générale fédérale de cette année-là. Il est composé du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), du Centre de la sécurité des télécommunications Canada (CSTC), d'Affaires mondiales Canada et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Le Groupe de travail produit des rapports hebdomadaires sur les « renseignements » des agences d'espionnage qu'il reçoit ainsi que l'analyse de « données de sources ouvertes », c'est-à-dire toutes les formes de discours publics, des publications individuelles sur les médias sociaux aux activités journalistiques. Les rapports sont transmis au Comité des sous-ministres chargé des interventions en matière de renseignement, qui transmet les renseignements et les conseils aux « ministres ayant pour mandat de lutter contre l'ingérence étrangère et de protéger les institutions démocratiques du Canada ». Le nombre d'entités dotées de tels mandats a tellement augmenté que Sécurité publique Canada a mis sur pied un « coordonnateur national de la lutte contre l'ingérence étrangère » dont la mission est de « diriger la réponse proactive du gouvernement à la menace de l'ingérence étrangère ».

À la fin de l'élection partielle, le Groupe de travail surveillant les élections produit un rapport classifié et un rapport caviardé sur ses conclusions. À la suite des quatre élections partielles de juin 2023 tenues à Notre-Dame-de-Grâce-Westmount (Québec), Oxford (Ontario), Portage-Lisgar (Manitoba) et Winnipeg-Centre-Sud (Manitoba), il a indiqué qu'il n'avait observé « aucun signe d'ingérence étrangère », ni « aucun cyberincident [permettant de croire] que des acteurs étatiques étrangers ont spécifiquement ciblé Élections Canada ».

À la suite de l'élection partielle de juillet 2023 à Calgary Heritage (Alberta), ayant décidé d'étendre ses responsabilités à la surveillance de « l'extrémisme violent », le Groupe de travail a indiqué n'avoir trouvé « aucune menace directe [...] dans les médias sociaux, les babillards électroniques, les salons de discussion, les forums en ligne ou les médias d'information [...]. Aucune menace directe n'a été identifiée à l'encontre des candidats ni à l'encontre de l'administration de l'élection. »

Ces mêmes mots ont été repris dans le rapport du Groupe de travail sur l'élection partielle de Durham en février 2024, dans « l'évaluation de la menace de référence [...] en prenant en considération les indicateurs potentiels d'ingérence étrangère spécifiques à la région de Durham ». Encore une fois, rien n'a été détecté.

Le Parti marxiste-léniniste du Canada déclare une fois de plus qu'il s'oppose catégoriquement aux mesures prises par le gouvernement pour soumettre la vie des Canadiens, leur discours politique, leurs assemblées et les médias sociaux à la surveillance continue de la police politique. Toutes les tentatives d'intimider les gens en leur disant qu'ils ne doivent pas parler de « mauvaises choses » par crainte d'être étiquetés, diffamés, criminalisés, sont des signes que le Canada, loin de renouveler sa démocratie, devient de plus en plus autocratique. Nous exhortons les Canadiens à s'opposer vigoureusement à l'espionnage au nom de la sécurité nationale, de la défense de la démocratie et d'autres raisons. Parlons en faveur du renouveau démocratique et opposons-nous à toutes les mesures visant à surveiller les Canadiens par « Big Brother » ou à les transformer en mouchards en les menaçant de perdre leur emploi, leur réputation, leur accès aux services, etc. s'ils ne coopèrent pas.



***Non à l'intimidation !
Non à l'utilisation des ressources publiques pour espionner les Canadiens !***



**Les propositions de modifications de la Loi électorale
par le directeur général des élections du Québec**

**Les partis non représentés à l'Assemblée
nationale préconisent une démocratie où le peuple a
son mot à dire**

– Christine Dandenault –

Le 7 mai dernier, cinq des six partis signataires de la lettre ouverte au directeur générale des élections du Québec (DGEQ) dans le cadre de sa consultation sur la Loi électorale, soit le Bloc Pot, Équipe autonomiste, le Parti libertarien, le Parti marxiste-léniniste du Québec (PMLQ) et le Parti nul, ainsi que l'organisation Démocratie directe, ont présenté leurs points de vue et préoccupations sur le projet de réforme de la Loi électorale du DGEQ lors d'une rencontre avec deux conseillères de leur service de recherche.

Du 30 novembre 2023 au 30 mars, le DGEQ a tenu des consultations sur son document *Pour une nouvelle vision de la Loi électorale*. Trente-cinq mémoires ont été soumis, dont ceux de cinq partis politiques non représentés à l'Assemblée nationale et une lettre ouverte signée par six partis politiques. C'est en réponse à la lettre ouverte, dans laquelle les signataires demandaient entre autres d'être entendus, que le DGEQ a convoqué cette rencontre du 7 juin. Même s'il appert clairement que celle-ci n'a eu lieu que pour la forme, les représentants sont intervenus avec tout le sérieux requis, pour traiter des problèmes que pose la Loi électorale actuelle et les changements proposés par le DGEQ, qui constituent des obstacles à la participation du corps politique lors des élections qui se veulent justes et équitables.

Les représentants ont présenté leurs préoccupations et pistes de solution, au meilleur de leurs expériences pour renouveler la démocratie. Ce sont des gens qui se sont organisés pour mettre sur pied un parti, certains depuis plus de 20 ans et d'autres plus récemment, pour participer à la vie politique et proposer des alternatives au processus politique actuel afin qu'il incite à une plus grande participation de l'électorat. Ils connaissent bien ce processus qui les marginalise eux et le corps politique.

Voici un résumé des principales interventions faites par les partis présents. À la rencontre, le PMLQ a présenté une intervention en bloc sur la question de la représentation et de la représentativité que nous publions ci-dessous.

Sur la Loi électorale et le processus

- Aujourd'hui, l'histoire nous appelle à achever le renouveau démocratique en veillant à ce que les dispositions constitutionnelles confèrent le pouvoir suprême au peuple, et non aux intérêts privés étroits qui gouvernent la société à des fins privées. Il faut un système électoral qui garantisse que le pouvoir appartient au peuple. Les modifications de la Loi électorale doivent minimalement faire un pas dans cette direction, au lieu de renforcer l'autocratie.



- Avec la forme actuelle du régime et ces institutions, les Québécoises et Québécois n'ont pas leur mot à dire dans le processus de prise de décision, y compris le processus électoral, qui est censé

être une forme de représentation. Le peuple ne choisit pas les candidats, ce n'est pas lui qui veut assister à des campagnes de dénigrement, ce n'est pas lui qui décide de l'ordre du jour, qui renonce à un vote éclairé, qui encourage les divisions, qui approuve les énormes dépenses, et ce n'est certainement pas lui qui décide du résultat. Si c'est représentatif, c'est n'importe qui sauf le peuple qui est représenté.

- Notre Parti est sensible aux pratiques qui sont paternalistes. La Loi électorale est censée être là pour aider les gens à faire de la politique, les aider à participer au processus démocratique, et non pour faire de la loi un mélange de coercition.

Activités et vie politiques

- Déjà, il y a une action politique quand un groupe de citoyens se rassemblent pour constituer un parti et ont une opinion à exprimer. En imposant des contraintes tels que l'obligation de présenter des candidats, il y a le risque que le DGEQ adopte une définition trop stricte et impose cette définition de ce que devrait être l'activité politique aux partis.

- Je pense que ça devrait être une mission du DGEQ de tracer la piste sur c'est quoi la politique ? Comment on fait la politique ? Est-ce que la politique, c'est seulement un vote ? Est-ce qu'on peut se présenter aux élections ? Comment ça se fait ? Parce que réduire la politique à un vote, c'est simplement un vote, on aura beau valoriser cette action-là, ce n'est pas suffisant.

- Le DGEQ demande que les partis fassent de la politique et propose d'établir un mécanisme pour les obliger à rendre des comptes à ce sujet. Cela est incohérent. Plus souvent qu'autrement, le financement que les partis non élus recueillent sert à financer la production d'un rapport financier annuel. Ils ne recueillent même pas de l'argent pour faire de la politique. Ils la recueillent pour rentrer dans les mesures administratives.

- Je pense qu'il revient aux partis politiques eux-mêmes de faire de la politique de la manière qu'il le juge le plus pertinent et que ça ne devrait pas se limiter au fait de participer à des élections.

Sur la parité homme-femme

- Aujourd'hui, la boucle est bouclée et le DGEQ s'inquiète, à juste titre selon nous, de voir que les Québécoises et Québécois sont de plus en plus mécontents du système de représentation. Mais au lieu d'aller au coeur du problème et de différencier ce qui est pertinent de ce qui ne l'est pas, il part à la chasse des politiques identitaires qui divisent et détournent l'attention du fait que lorsqu'on parle d'appartenance à un corps politique, l'unité de base est le citoyen, sans aucune autre considération. Parler de parité hommes-femmes dans ce contexte et ouvrir la porte à des pénalités pour les partis qui ne la respectent pas, c'est rendre un bien mauvais service à ceux qui veulent moderniser le processus électoral.

Criminaliser les discours dit haineux

- Pour tout ce qui est de la haine, du harcèlement, de l'intimidation, il y a déjà des codes pénaux à ce sujet-là, il y a déjà des instances qui existent, des gens qui sont spécialisés là-dedans. Je ne crois pas que le DGEQ devra aller dans cette voie-là.

- Il ne faut pas faire des amalgames. Je lancerais une piste qui peut être complémentaire à toutes les avenues, mais la frustration à l'égard des élus pourrait être déjà grandement atténuée en augmentant le sentiment chez le peuple que les élus sont au service du peuple et qu'ils sont à l'écoute. Donc plus le système démocratique fonctionne bien, plus on a de chance de cultiver une sorte d'harmonie à ce niveau-là. Je ne rentre pas plus dans les détails.

Participation du corps politique à la vie politique

- Aujourd'hui, l'histoire nous appelle à achever le renouveau démocratique en veillant à ce que les dispositions constitutionnelles confèrent le pouvoir suprême au peuple, et non aux intérêts privés étroits qui gouvernent la société à des fins privées. Il faut un système électoral qui garantisse que le pouvoir appartient au peuple. Les modifications de la Loi électorale, au lieu de renforcer l'autocratie, doivent minimalement faire un pas dans cette direction.
- Toute modification de la Loi électorale qui ne tient pas compte de qui sert la démocratie, de qui décide et du système électoral qui le sert ne fera qu'aggraver la crise de légitimité et de crédibilité dans laquelle elle est présentement embourbée. Il est malavisé de procéder à des modifications de la Loi électorale sans tenir compte de cette réalité fondamentale et le DGEQ devrait s'en écarter.
- Si on tient à ce qu'il y ait une vraie représentativité, il faut se donner les moyens pour inclure tout le monde. Je vous inviterai à poursuivre la réflexion pour penser à toutes les personnes, les autres personnes, qui se trouvent exclues du processus.
- Nous proposons vraiment qu'une société soit plus juste et transparente, que chaque voix compte, que le peuple soit réellement au coeur des décisions. Les citoyens devraient disposer de l'information viable et non partisane pour participer pleinement au processus de démocratie.
- Nous pensons réellement que le système devrait être encore revu, pour qu'il soit encore plus inclusif, pour que toutes les voix soient réellement entendues, particulièrement les communautés marginalisées.
- Je pense que le processus électoral dans sa forme actuelle avec le mode représentatif court le risque de reproduire des inégalités qui existent déjà à l'échelle de la société.

Sur le financement public des partis politiques

- Dans notre proposition, Élections Québec financerait le processus électoral, et non les partis politiques, ce qui éliminerait tout besoin de contrôle administratif de l'État sur le financement des partis politiques. Les électeurs sauraient parfaitement quels intérêts financent les partis politiques et qui ils servent, quelle que soit la propagande, tandis qu'Élections Québec aurait pour rôle de garantir le droit des citoyens à un vote éclairé en fournissant à chaque foyer l'information dont il a besoin sur les personnes qui se présentent aux élections.

- La récupération des votes au profit de tous les partis, mêmes ceux pour qui l'électeur ne vote pas, pose problème. Les partis reçoivent du financement en fonction du vote reçu. C'est carrément une des raisons d'être de notre parti politique, de dénoncer le fait qu'il n'y a carrément pas de façon d'annuler un vote. Quand on dit que notre vote vaut 1,82 \$, il y a violation de la liberté



et du droit de vote. Le citoyen n'a pas le choix véritablement de faire en sorte que le financement associé à son vote n'aille pas dans les caisses d'un parti. Si je ne vote pas, c'est quand même pris en compte dans le total de la cagnotte qui sera distribuée, ce qui va à l'encontre de l'intention de l'électeur. Déjà, la signification du vote d'abstention, ou du vote d'annuler est annihilé par cette

réalité légale. Si on fait la promotion que le vote a une valeur, il faudrait qu'il y ait toutes les options en conséquence. Donc, les partis politiques ne devraient pas pouvoir compter sur l'appui financier de tous ceux qui ne sont pas allés voter et le financement devrait tenir compte du vote réel que les gros partis politiques ont obtenu.

- Au niveau de la politique en général, les partis sont financés à 75 % par le public, par les fonds publics. C'est un problème, parce que les partis sont des véhicules d'intérêts privés.

Sur le silence des grands médias

- Présentement les médias ne sont pas vraiment nos alliés pour distribuer l'information aux électeurs. C'est quand même cynique d'entendre toujours parler des mêmes partis, les mêmes nouvelles, sans permettre aux électeurs de réfléchir ou même de trouver l'information.

- Ce que je veux dénoncer ou rendre visible au DGEQ et à toutes les personnes ici présentes, c'est que les médias façonnent aussi l'opinion publique. Je ne pense pas que c'est conspirationniste ou exagéré de dire ça, c'est que l'horizon des idées politiquement recevables, puis au sein desquelles on peut débattre, est déjà un pouvoir qui relève entièrement d'intérêts privés et principalement des grandes entreprises médiatiques au Québec.

- Sur l'accès à l'information électorale, c'est sûr que c'est crucial que chaque citoyen ait accès à l'information fiable et non partisane. Ce qui se passe, c'est qu'on est rendu qu'il faut interpellier des médias indépendants, les grands médias nous ignorant, pour qu'on puisse s'exprimer. On a juste les moyens de rencontrer des médias indépendants, qui sont eux-mêmes limités dans leur champ respectif de se faire connaître.

- Concernant la représentation au niveau des médias, on se rend compte comme partis, que si on n'a pas de député à l'Assemblée nationale, à ce moment-là les médias ne nous couvrent jamais. Aussitôt qu'on a un député, alors ils vont nous couvrir. Cela veut dire qu'il faut un député à l'Assemblée nationale pour qu'ils finissent par parler de nous. Il faudrait à ce moment-là que la Loi électorale, le DGEQ, voit davantage à ce que les médias couvrent tous les partis pour donner une chance à tous.

Dépenses pré-électorales

- Concernant les activités préélectorales des tiers, il faut faire attention à ne pas brimer la liberté d'exprimer des opinions lors des élections ou dans les périodes pré-électorales, que ce soit des organisations ou des tiers. Je trouve que c'est une discussion pertinente mais qui mérite de plus amples élaborations.



L'absence de représentation et de représentativité citoyenne dans la Loi électorale

– Parti marxiste-léniniste du Québec, 7 mai 2024 –

Dans notre présentation au Directeur général des élections du Québec (DGEQ), nous avons mentionné que nous nous objectons aux propositions concernant ce que le DGEQ appelle la représentativité, qu'il doit y avoir parité hommes-femmes, que si les partis ne se prononcent pas à ce sujet ou ne font pas preuve de bonne foi, alors la porte est ouverte à des pénalités. Nous nous y opposons par principe, car c'est le signe d'une nouvelle intention d'intervention de l'État dans les affaires des partis politiques. L'État n'a pas d'affaire à s'ingérer dans la vie des partis politiques. La

commission électorale est chargée d'organiser ce qu'on appelle des élections libres et équitables et non de décider qui peut être membre, qui peut verser des fonds, combien il peut verser, qui les partis peuvent sélectionner comme candidats, etc. L'ingérence de l'État dans les affaires des partis politiques dans un système qui se prétend libéral démocratique sent l'autocratie et doit cesser immédiatement. Dans notre proposition, Élections Québec financerait le processus électoral, et non les partis politiques, ce qui éliminerait tout besoin de contrôle administratif de l'État sur le financement des partis politiques. Les électeurs sauraient parfaitement quels intérêts financent les partis politiques et qui ils servent, quelle que soit la propagande, tandis qu'Élections Québec garantirait le droit des citoyens à un vote éclairé en fournissant à chaque foyer l'information dont il a besoin sur les personnes qui se présentent aux élections.



Tout cela soulève bien sûr la question de la représentation et de la représentativité que le DGEQ ne prend même pas la peine d'aborder, l'ayant réduite à une question de parité hommes-femmes et l'ayant assimilée à la représentativité. Aucun argument n'est présenté pour expliquer le système de la démocratie représentative. Qu'est-ce que c'est ? La division de la carte électorale en un nombre plus ou moins égal de citoyens signifie-t-elle que chaque citoyen est ainsi représenté par celui qui est élu ? Comment cela fonctionne-t-il ? En quoi le fait d'obliger les partis politiques à garantir la parité hommes-femmes améliorera-t-il la représentation des citoyens au gouvernement – c'est-à-dire leur programme, leurs besoins, la redevabilité, etc. Aucun argument n'est donné à cet effet. Faut-il aller faire le décompte de tous les électeurs d'une circonscription pour établir s'il y a parité hommes-femmes ? Faut-il avoir un débat pour savoir si les partis présentent des candidats dans la bonne proportion du genre de l'électorat de chaque circonscription ? Peut-être y a-t-il une majorité de femmes dans toutes les circonscriptions du pays. Devrions-nous alors avoir des candidates dans la majorité des circonscriptions uniquement parce qu'elles sont majoritaires ?

C'est ridicule et ça détourne de l'essentiel, à savoir que nous parlons des membres du corps politique et que cela n'a rien à voir avec les croyances, l'origine, la langue, le sexe, l'âge, etc. Il s'agit du rapport des citoyens avec l'État, pas toutes ces choses qui dissimulent ce que l'on entend par représentation.

La forme de représentation au Québec, comme d'ailleurs au Canada, représente en fait la volonté du souverain qui exerce le pouvoir suprême, et non ce que défend le peuple. Et au Québec, comme au Canada, ce souverain est le roi Charles III d'Angleterre, et non l'Assemblée législative comme on voudrait le faire croire. Il s'agit d'une forme de gouvernement qui a non seulement perpétré un vaste génocide des peuples autochtones dans le passé pour voler leurs terres et en faire des peuples assujettis, mais qui continue de le faire dans le présent. Et, ne l'oublions pas, nous parlons d'une forme de gouvernement imposée au Québec par la répression de son mouvement d'affirmation de forme républicaine. La résistance héroïque et continue à cette tentative d'éliminer les membres du corps politique en tant que peuples voulant s'investir du pouvoir de décider de leurs affaires est la seule chose qui les protège de l'extinction. Cela ne changera pas si nous avons la parité hommes-femmes dans la liste des candidats. Le système de gouvernement n'inclut pas les citoyens dans les

prises de décision à moins qu'ils ne coopèrent avec la forme de gouvernance conçue pour les priver de leur pouvoir.



La monarchie britannique s'est enrichie et continue de s'enrichir par l'asservissement brutal et la soumission des peuples. Pourtant, les Québécois et les Canadiens sont appelés à être loyaux envers le roi et le système de gouvernance qui porte son nom parce que l'interprétation officielle de l'histoire dit que tous les crimes commis sont dans le passé et qu'il est absurde de ne pas vouloir laisser le passé dans le passé. Le fait que les crimes soient commis dans le présent sous la forme de la perpétuation de l'ordre constitutionnel qui a permis qu'ils soient commis et qui les glorifie n'est pas à débattre. On laisse entendre que le renouveau démocratique ne doit pas se préoccuper de cela. Ainsi, la conception du monde qui perpétue le pouvoir constitutionnel convertit tout le monde en «

sujets loyaux » d'un monarque étranger et toute discussion sur le siège du pouvoir de décision suprême est à proscrire.

Celui qui ne voit pas que cela concerne le système électoral ne peut pas être pris au sérieux. Il n'en reste pas moins que le système électoral est conçu pour que les citoyens votent pour autoriser d'autres personnes à les représenter. Ils donnent leur nom à quelqu'un d'autre sans exercer aucun contrôle sur l'ordre du jour qui oriente cette personne dans ses paroles et ses actes. Cette personne réserve sa fidélité au système de gouvernement et aux décisions prises pour le perpétuer. C'est la raison d'être de l'État. Une fois que le peuple n'a plus son mot à dire sur la façon de faire de ceux qui prennent les décisions et sur le système de partis cartellisés qui a pour fonction de la maintenir, la présentation des faits eux-mêmes n'est ni sérieuse ni utile. C'est le fruit d'un processus de pensée né il y a plus de 400 ans à la suite de la guerre civile en Angleterre. Il incorpore absurdités sur absurdités au fil des générations.

Les dispositions constitutionnelles nous condamnent à rester dans cette pensée. Les présomptions sont assimilées et conservées, depuis que la Confédération a imposé une constitution adoptée par le Parlement impérial en 1867 jusqu'à son rapatriement en bloc en 1982, avec l'ajout d'une Charte des droits et libertés et d'une formule d'amendement. Aucune des dispositions constitutionnelles fondamentales n'est jamais discutée, pas plus que le raisonnement qui sous-tend le système de représentation appelé démocratie représentative. Les cours d'histoire les décrivent mais n'en débattent jamais. Elles n'ont jamais été adoptées par le peuple. Le Québec, que l'on dit être une nation fondatrice du Canada, n'est même pas signataire de la Constitution de 1982.

La pensée victorienne persiste et efface la mémoire du peuple, son expérience réelle est oubliée. Nous sommes censés accepter le tabou qui est imposé sur le sujet, les limites imposées par la conception des droits et des libertés engendrée par une société civile fondée sur les idéaux victoriens du devoir, de l'ordre et de la civilisation.

Le statut actuel du Canada en tant que monarchie constitutionnelle, avec un monarque étranger à la tête de l'État, est une humiliation nationale, une source de honte, mais cela est ignoré par l'acceptation du processus électoral dit représentatif en dépit du fait que le système de représentation n'est pas celui du peuple mais celui du monarque. Si c'est une humiliation nationale pour les Canadiens, c'est encore moins tolérable pour les Québécois, pour qui c'est une humiliation nationale au carré.

Tout cela est apparu au grand jour après la mort d'Élisabeth II et l'accession au pouvoir de Charles III. Certains députés à l'Assemblée nationale ont le mérite d'avoir soulevé que le système de représentation tel qu'il est peut avoir un sens pour le peuple seulement si la loyauté est envers le peuple, envers ceux qui élisent les députés, et non envers un monarque étranger. Cela pose en soi des problèmes qui méritent d'être discutés. Par exemple, si on dit « ceux qui les élisent », on oublie tous ceux qui, dans la même circonscription, n'ont pas voté pour ces députés. Certains n'ont pas voté du tout. Mais par la magie du scrutin uninominal majoritaire à un tour, l'élu est proclamé représentant de tous les électeurs. Si de nombreux députés ont honteusement insisté pour dire que cela n'est que symbolique et sans



importance, il s'agit en fait d'un aspect très important. Les règles décrétaient que ceux qui refusaient de prêter serment d'allégeance au monarque étranger, britannique de surcroît, ne pouvaient pas siéger à l'Assemblée nationale. Il y avait là les prémices d'une crise politique jugée indésirable puisque tous ceux qui avaient élu ces députés se retrouvaient ainsi sans représentation, sans parler de la perception qu'un gouvernement se disant nationaliste était prêt à se réconcilier avec la prestation de serment d'allégeance à un monarque étranger. Alors que certains, se présentant comme les représentants populaires des Québécois, étaient disposés, à leur honte éternelle, à négocier un accord à condition de ne pas perdre leur siège à l'Assemblée nationale, le consensus a finalement été de rendre facultatif le serment d'allégeance au roi étranger en échange du serment de loyauté au peuple. Toute la question de savoir qui la démocratie représentative représente et le rôle des élections dans le maintien de ce statu quo est balayée sous le tapis.

Aujourd'hui, la boucle est bouclée et le DGEQ s'inquiète, à juste titre selon nous, de voir que les Québécoises et Québécois sont de plus en plus mécontents du système de représentation. Mais au lieu d'aller au coeur du problème et de différencier ce qui est pertinent de ce qui ne l'est pas, il part à la chasse des politiques identitaires qui divisent et détournent l'attention du fait que lorsqu'on parle d'appartenance à un corps politique, l'unité de base est le citoyen, sans aucune autre considération. Le PMLQ estime que parler de parité hommes-femmes dans ce contexte et ouvrir la porte à des pénalités pour les partis qui ne la respectent pas, c'est rendre un bien mauvais service à ceux qui veulent moderniser le processus électoral.

Il faut à tout le moins une discussion sur la représentation et la représentativité et sur le fait que le système électoral actuel est perçu comme n'ayant ni l'une ni l'autre.

Une personne fictive de l'État nous est donnée qui est censée incarner les valeurs qui unifient la nation. La personne fictive est représentée par le chef d'État du Canada, Charles III. Comment des valeurs auxquelles nous n'adhérons pas peuvent-elles unifier la nation ? C'est une présomption ridicule que nous sommes censés accepter parce que nous sommes censés accepter qu'il n'y a rien que nous puissions faire à ce sujet. L'objectif de la création de cette personne fictive de l'État est de cacher les rapports réels entre les humains et entre les humains et la nature et ce qu'elles révèlent, à savoir l'absence du pouvoir du peuple. Aujourd'hui, l'histoire nous appelle à achever le renouveau démocratique en veillant à ce que les dispositions constitutionnelles confèrent le pouvoir suprême au peuple, et non aux intérêts privés étroits qui gouvernent la société à des fins privées. Il faut un système électoral qui garantisse que le pouvoir appartient au peuple. Les modifications de la Loi électorale, au lieu de renforcer l'autocratie, doivent minimalement faire un pas dans cette direction.

Toute modification de la Loi électorale qui ne tient pas compte de qui sert la démocratie, de qui décide et du système électoral qui le sert ne fera qu'aggraver la crise de légitimité et de crédibilité

dans laquelle elle est présentement embourbée. Le PMLQ estime qu'il est malavisé de procéder à des modifications de la Loi électorale sans tenir compte de cette réalité fondamentale et que le DGEQ ne doit pas s'engager dans cette voie.



Élection générale au Mexique

Le peuple refuse le retour en arrière et vote en faveur des politiques prosociales

– Claude Brunelle –



Rassemblement de la victoire à Mexico, le 8 juin 2024, pour la présidente élue Claudia Sheinbaum et la mairesse élue de Mexico Clara Brugada, qui se sont toutes deux présentées sous l'étiquette du parti Morena.

Le 2 juin dernier, plus de 60 % des 99 millions de Mexicains ayant droit de vote se sont rendus aux urnes afin de participer à la plus grande élection générale de l'histoire du Mexique. En effet plus de 18 000 candidats et candidates se sont présentés pour élire le président du pays. L'élection a également renouvelé le Congrès de l'Union formé des 128 sénateurs du Sénat et des 300 députés élus et 200 députés plurinominaux de la chambre des députés, les gouverneurs de 8 des 31 États qui forment le Mexique, les députés de 30 des 31 congrès étatiques du pays, le gouvernement de la capitale Mexico et son chef, ainsi que des milliers de postes des administrations locales qui sont les maires, les régisseurs et conseillers municipaux.

La présidente de l'Institut national électoral (INE), Guadalupe Taddei Zavala, a annoncé en conférence de presse en début de nuit du 3 juin la victoire incontestable de Claudia Sheinbaum, candidate à la présidence pour la Coalition Sigamos Haciendo Historia (Continuons de faire l'histoire), formée du Parti Morena, Parti du travail et Parti vert.

Le samedi 8 juin, après avoir terminé toutes les modalités de comptage et recomptage des votes, l'INE a officialisé l'élection de Claudia Sheinbaum avec 59,76 % du suffrage, soit presque 36 millions de votes, loin devant sa plus proche rivale qui elle a récolté 27 % du vote. Ceci fait de Claudia Sheinbaum la première femme de l'histoire du Mexique à être élue au poste de présidente et la candidate ayant reçu le plus de votes, devançant même Lopez Obrador qui a reçu 33 millions de votes à l'élection de 2018.

Le reste des résultats font état d'un raz de marée de la Coalition Siguamos Haciendo Historia dans toutes les catégories. Ainsi, à Mexico, une autre femme, Clara Brugada, a été élue avec 51 % des votes et la coalition Morena-PT-Parti vert a remporté 11 des 16 mairies de la capitale. Des huit États devant élire un gouverneur, six ont été remportés par Morena et ses alliés qui gouverneront 24 des 31 États du pays. La domination de Morena et de ses alliés est également écrasante dans le Congrès de l'Union. À la chambre des députés, la Coalition Continuons de faire l'histoire a remporté au total 374 des 500 sièges, ce qui lui confère la majorité des deux tiers, ce qu'on appelle une majorité qualifiée. Au Sénat, la même alliance a remporté au total 83 des 128 sièges à combler, ce qui lui place à un siège de la majorité absolue. Pour pouvoir apporter des changements à la Constitution du pays il est nécessaire d'avoir la majorité absolue à la fois à la Chambre des députés et au Sénat.



Rassemblement à Mexico le 8 juin

Il est à noter que les pourcentages les plus élevés de votes reçus par Morena et ses alliés se situent dans le sud du pays, là où le gouvernement de Lopez Obrador a construit la majorité des grands projets de sa gouvernance que sont le train maya de plus de 1500 kilomètres, la nouvelle raffinerie de pétrole, le corridor interocéanique Ismo de Tehuantepec, de nouveaux aéroports et circuits touristiques.

Avec ces résultats, l'alliance conservatrice, la coalition Force et cœur pour le Mexique, formée du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), du Parti Action nationale (PAN) et du Parti de la révolution démocratique (PRD), sort la grande perdante de ces élections. En effet le PRI, qui a gouverné le pays pendant plus de 70 ans dans le passé, glisse en quatrième position, alors que le PRD n'ayant pu obtenir les 3 % de vote réglementaire à l'échelle nationale disparaît comme parti enregistré.

La nouvelle présidente élue a déclaré que la priorité de son gouvernement sera la continuité et l'élargissement des programmes sociaux, comme entre autres une assistance économique à toutes les femmes de 60 à 64 ans, l'universalisation des bourses d'études à tous les niveaux d'éducation, la consolidation du système de santé avec les soins et médicaments gratuits à l'échelle du pays. Elle poursuivra également la politique de souveraineté énergétique, la modernisation des ports et voies ferrées, une réforme électorale et une réforme du système de la justice.

Au-delà de la poursuite des politiques du bien-être, comme elles sont appelées, le nouveau gouvernement devra faire face aux énormes pressions de l'oligarchie financière internationale, comme des impérialistes étatsuniens, qui exigent que ne soit pas touchée la domination étrangère

sur les ressources naturelles du pays. Plus de 25 % du territoire mexicain se trouve en concessions minières, dont 90 % appartiennent à des entreprises étrangères. Il y a présentement 11 conflits dans le secteur des mines, certaines de ces grèves durent depuis des décennies. L'une des ressources très convoitées sont les mines de lithium. Bien que le gouvernement mexicain ait nationalisé cette ressource dans son extraction et transformation, le contrôle de sa distribution est entre les mains des impérialistes étatsuniens qui désirent s'en accaparer pour leurs fins de production militaire.

Une autre pression que subi le gouvernement concerne l'utilisation de l'eau. Il existe plus de 3 800 concessions d'extractions d'eau potable au Mexique. La très grande majorité sont détenues par les grandes entreprises internationales qui se soucient peu ou pas du tout du fait qu'un pourcentage de plus en plus grand de la population est sans accès à cette ressources indispensable pour la vie.

Entre temps, les politiques inhumaines du gouvernement des États-Unis en ce qui a trait à l'immigration ont dans les faits transformé le Mexique en troisième pays d'accueil.

Bien que le gouvernement de Morena ait adopté et défendu une politique extérieure de non-ingérence et de respect mutuel, politique qu'il applique scrupuleusement lorsqu'il s'oppose au blocus contre Cuba, ou au coup d'État au Pérou ou en Bolivie et ailleurs en Amérique latine, la pression qu'il subit peut se voir clairement sur ses positions beaucoup plus discutables de neutralité en ce qui concerne le conflit en Ukraine ou le génocide du peuple palestinien.



Élection générale le 4 juillet au Royaume-Uni
Non aux partis cartellisés pro-guerre !
– *Workers' Weekly* –



Selon le chef du Parti travailliste Keir Starmer, les armes nucléaires seront une « question de la plus haute importance pour un nouveau gouvernement travailliste ».

La « sécurité » est promue comme étant une question électorale lors du « débat » télévisé des chefs entre le chef du Parti conservateur Rishi Sunak et le chef du Parti travailliste Keir Starmer le 4 juin. Mais loin de préconiser que la sécurité est dans la lutte à la défense des droits de toutes et tous, Sunak et Starmer comptent, dans le cadre de leur « débat », chacun défendre sa position belliciste.

Peu avant l'annonce de l'élection, le premier ministre Rishi Sunak a livré un discours des plus

incohérents sur la question de la « sécurité »[1]. Puis, le 5 juin, à Manchester, Keir Starmer a prononcé un discours liminaire irrévérencieux sur le 80e anniversaire du Débarquement, intitulé *Pour une Grande-Bretagne plus forte et sécuritaire*[2]. À la façon de Rishi Sunak, Starmer a cherché à justifier l'implication en cours de la Grande-Bretagne dans l'escalade de la guerre en Europe, tout en refusant de condamner l'appui politique, militaire et économique de la Grande-Bretagne au génocide des Palestiniens par Israël. Tout cela au nom de la « sécurité » du peuple britannique.

Répondant d'un ton contrarié à une question, Starmer a laissé entendre qu'un futur gouvernement travailliste compte prendre une orientation encore plus dangereuse : « Nous sommes un Parti travailliste transformé et moi j'ai voté en faveur de la dissuasion nucléaire... et mon engagement est absolu, absolu ! Voilà pourquoi j'ai voté en faveur, voilà pourquoi j'ai transformé ce parti et c'est pourquoi ce sera la question la plus importante à l'ordre du jour d'un nouveau gouvernement travailliste[3]. »

Comptant obtenir de nouvelles armes offensives pour les sous-marins nucléaires, Starmer a souligné que le Parti travailliste avait « renouvelé son triple engagement envers la dissuasion nucléaire. Nous maintiendrons la dissuasion britannique maritime (Continuous at Sea), 24 heures sur 24, 365 jours par année ». Il a déclaré : « Avec les travaillistes aux commandes, la Grande-Bretagne sera prête à se battre. La première année d'un gouvernement travailliste, nous réviserons notre nouvelle stratégie de défense. Et nous sommes absolument engagés à dépenser, le plus tôt possible, 2,4 % du PNB pour la défense, parce que nous savons que notre sécurité est absolument vitale aujourd'hui et pour nos futurs succès ».



Lakenheath, le 21 mai 2022

Autrement dit, le Parti travailliste compte poursuivre sur la voie de la militarisation de l'économie britannique qui a déjà été décrite comme étant « l'atelier de guerre du monde » en raison de ses exportations d'armes pour alimenter des conflits mondiaux. Ce discours ne préconise pas la « défense » ou la « sécurité » des peuples britanniques ni de garantir les moyens de subsistance et les régimes de retraite des travailleurs, il priorise plutôt les ambitions des industries d'armements et leurs « futurs succès » qui seront les mêmes que les ambitions désastreuses de l'ancien gouvernement travailliste de Tony Blair. Souvenons-nous des guerres criminelles à l'étranger, en Yougoslavie, en Afghanistan et en Irak, aux côtés des fauteurs de guerre américains, qui ont tué des milliers de personnes ou qui les ont poussées à fuir ces conflits et à devenir réfugiés.

Ces déclarations ont été vertement critiquées et condamnées par l'ancien chef du Parti travailliste Jeremy Corbyn, maintenant candidat indépendant dans Islington North, qui a déclaré : « Les armes nucléaires représentent une profonde menace existentielle pour l'humanité. Plutôt que d'investir dans des armes de destruction de masse, nous devrions investir dans nos écoles, nos hôpitaux et nos logements pour que tout le monde puisse vivre une vie heureuse et en santé. C'est seulement ainsi que le mot sécurité prend tout son sens. » Andrew Feinstein, un expert de l'industrie des armes qui

se présente en tant que candidat indépendant contre Starmer dans sa circonscription, Holborn and St-Pancras, a expliqué dans un article pourquoi il avait décidé d'être candidat, comment « le secteur de la défense britannique, dont la corruption est notoire, a depuis des décennies versé de l'argent à nos principaux partis politiques et aux politiciens individuels – surtout après leur départ de la vie politique, pour les remercier des décisions prises au cours de leur mandat. Ces compagnies sont les plus grands bénéficiaires des fonds publics, ce qui veut dire que nous, les contribuables, finançons les armes utilisées à Gaza, contribuons à la corruption de notre système politique et à détruire d'État de droit[4]. »

Le fait que Starmer partage la même conception du monde que Sunak, avec ses vieilles valeurs et non les valeurs des peuples qui aspirent à un monde moderne où règnent la paix et le nouveau et où ils sont investis du pouvoir, est l'un des aspects les plus révélateurs de cette élection générale. L'objectif des oligopoles et du pouvoir exécutif est à l'opposé des mantra trompeurs de Sunak et de Starmer sur le « choix » et le « changement ». L'objectif n'est pas que le système de partis cartellisés puisse offrir des choix ou le changement, mais que se perpétuent les intérêts réactionnaires de ces oligopoles et de l'élite dirigeante qui sont derrière le pouvoir exécutif de ce système. La déclaration de Starmer voulant que ce ne soit pas « une question politique partisane mais une question nationale » indique comment le système de partis cartellisés opère pour empêcher le peuple, y compris les députés du Parti travailliste eux-mêmes, d'avoir un mot à dire lorsque l'exécutif statuera sur des questions aussi essentielles que des questions « nationales ».



Manifestation à Londres, le 8 juin 2024, pour souligner huit mois du génocide israélien en Palestine et d'actions de solidarité hebdomadaires partout en Grande-Bretagne

Dans son discours, Starmer s'est aussi targué d'avoir rencontré à la Conférence de sécurité de Munich en février « les dirigeants mondiaux des États-Unis, de l'Europe et du Moyen-Orient ainsi que le secrétaire général de l'OTAN ». Il a poursuivi : « Et j'ai promis à chacun eux qu'avec un gouvernement travailliste le Royaume-Uni serait à nouveau un leader à l'échelle mondiale »[5]. C'est un signe de plus que Keir Starmer est bel et bien membre du club qui se fait champion des intérêts des États-Unis et de l'OTAN, tout comme le gouvernement travailliste de Blair en 1997.

On peut en déduire qu'un autre coup est sur le point de se produire par lequel l'élite dirigeante compte priver les peuples britanniques d'un vrai changement qui défend les intérêts de la classe ouvrière et du peuple au pays et à l'étranger. Cette fois, par contre, Starmer a déjà partagé sa vision d'une Grande-Bretagne qui profite seulement aux riches et qui détourne d'importantes ressources des programmes sociaux vers l'industrie de guerre. La vision de Starmer, comme celle de Blair, en est une de danger accru de guerre dans le monde. Les peuples d'Europe, qui ont souffert deux

grandes guerres, ne veulent pas la guerre, ou que leur pays soit transformé en base pour les fauteurs de guerre anglo-américains et l'OTAN. Les peuples du monde, avec la jeunesse, exigent de mettre fin à ce bellicisme et continuent de mettre de l'avant leur revendication d'un cessez-le-feu immédiat, que cesse le génocide israélien en Palestine et que fin soit mise à la guerre par procuration en Ukraine contre la Russie.

Mettons tout en oeuvre pour élire des candidats anti-guerres qui empêcheront que les positions bellicistes au Parlement soient sans riposte. En même temps, la lutte est engagée pour établir un gouvernement anti-guerre, un gouvernement fondé sur des arrangements modernes démocratiques. C'est la perspective et la vision qui inspirent la classe ouvrière, la jeunesse et les forces démocratiques. Nous appelons ces forces à persister à parler en leur nom propre, à créer des groupes de discussion et à établir d'autres formes collectives par lesquelles les participants puissent s'investir du pouvoir.

Workers' Weekly est la publication du Parti communiste révolutionnaire de Grande-Bretagne (marxiste-léniniste).

Notes

1. « A Government in Shameful Disarray with No Way Forward », *Workers' Weekly*, May 18, 2024
2. « Keir Starmer -- A stronger, safer, more secure Britain speech », Labour Party, June 3, 2024
3. « Sir Keir Starmer says he's prepared to use nuclear weapons to defend UK », Faye Brown, *Sky News*, June 3, 2024
4. « Why I am Standing Against Keir Starmer, Andrew Feinstein », *Declassified UK*, May 21, 2024
5. « Munich Security Conference 2024 -- A Manifestation of Morbid Preoccupation with Defeat for the Old World Order », *Workers' Weekly*, March 30, 2024

(Le 8 juin 2024. Traduit de l'anglais par LML.)



Condamnons l'utilisation du «New Deal» des travailleurs pour rallier les travailleurs – *Workers' Weekly* –

Le Parti travailliste a récemment publié la dernière version de son « New Deal for Working People » (Nouveau pacte pour les travailleurs), qui doit figurer en bonne place dans sa campagne électorale.



Rassemblement « Assez, c'est assez ! », Londres, 18 juin 2022

Angela Rayner a lancé le « New Deal » lors de la conférence du Parti travailliste en 2021. Dans sa version initiale, le « New Deal » était ostensiblement un ensemble de mesures visant, entre autres, à mettre fin à la pratique du « fire and rehire » (licencier et réembaucher), à interdire les contrats « zéro heure » (qui obligent les employeurs à fournir un nombre minimum d'heures à un travailleur) et à garantir des heures régulières pour tous, à renforcer les droits syndicaux et à introduire des accords sectoriels sur la rémunération équitable. La législation qui vise à mettre en oeuvre le « New Deal » devait être élaborée dans les 100 jours suivant la victoire des travaillistes aux élections[1].

Dans sa forme initiale, elle a été élaborée en accord avec les syndicats affiliés au Parti travailliste. Le contexte est celui d'une période prolongée d'actions syndicales et de campagnes soutenues sous le titre « Assez, c'est assez ! » face à l'augmentation du coût de la vie, en particulier des prix de l'alimentation et de l'énergie, à la détérioration des programmes sociaux et à l'imposition de plus en plus éhontée de conditions d'emploi de plus en plus défavorables et à la précarisation du travail.

Les jeunes médecins, les enseignants et bien d'autres ont mené des actions prolongées autour de leurs revendications, les faisant valoir sur les salaires et les conditions de travail pendant et après la pandémie, et réclamant leurs droits. Ils demandent l'abrogation des lois qui ont renforcé les pouvoirs de police de l'État contre leur capacité à s'organiser pour se défendre, comme la *Loi sur les niveaux de service minimum* qui vise à saper les actions de grève.



Grève des jeunes médecins, du 11 au 14 avril 2023

C'est dans ce contexte que ces syndicats ont élaboré ce « New Deal » avec le Parti travailliste. Contrairement aux accords conclus avec les syndicats à l'apogée de la social-démocratie, cet accord n'a pas été conclu dans des conditions d'équilibre relatif, les grands syndicats étant intégrés dans les mécanismes de gouvernance, mais il est le résultat du profond déséquilibre qui existe dans le rapport social entre employeur et travailleur. C'est également le reflet du système actuel de partis

cartellisés, en pleine désintégration, les travaillistes tentant de gagner les voix des travailleurs pour s'assurer une large victoire dans le coup d'État électoral qu'ils tentent de monter.

La réalité est donc que depuis le début, et en particulier au cours de la période récente avant les prochaines élections, le marchandage a été une bataille contre un Parti travailliste qui cherche à l'utiliser pour manipuler l'électorat et faire en sorte que l'accord ne contienne aucune substance réelle.

Le 8 mai, les dirigeants syndicaux ont rencontré le leader travailliste Keir Starmer pour discuter d'une nouvelle version du « New Deal » que la secrétaire générale de Unite, Sharon Graham, a rejetée en la qualifiant de « méconnaissable »[2]. Après près d'une semaine, alors que des rapports affirmaient que Starmer avait été contraint de reculer sur des propositions visant à édulcorer l'accord, il est clair que de sérieux points de désaccord subsistent[3].

La dernière version, maintenant rendue publique[4], bien qu'elle dise « nous introduirons une législation au Parlement dans les 100 jours suivant notre entrée au gouvernement », ne s'engage à rien. Elle ne précise pas quelle législation il présentera au cours de cette période et s'efforce d'expliquer qu'il s'agit en fait d'entamer le processus parlementaire.

Elle explique en particulier ce qui suit : « Le Parti travailliste est favorable aux travailleurs et aux entreprises, et nous travaillerons en partenariat avec les syndicats et les entreprises pour mettre en oeuvre notre 'New Deal'. C'est pourquoi nous nous engageons à suivre un processus parlementaire approprié pour nos propositions législatives, avec une consultation complète et détaillée sur la mise en oeuvre du 'New Deal'. Nous inviterons les entreprises, les syndicats et la société civile à donner leur avis sur la meilleure façon de mettre nos projets en pratique. »

Dans des conditions où la société civile est à peine fonctionnelle, il s'agit d'une invitation aux entreprises à mener la danse, puisque tout le pouvoir est de leur côté. Le « New Deal » n'est qu'un ensemble d'objectifs politiques, longuement débattus avec les syndicats, annoncés en grande pompe, mais qui, en substance, ne sont guère plus qu'un point de départ pour une consultation avec les entreprises. En effet, tous les partis cartellisés font diverses promesses vides qui n'ont aucune intention d'être tenues, et en ce sens, le « New Deal » n'est pas différent.

Comme l'explique Michael Doyle dans *Conter*, « même la section sur le renforcement des négociations collectives est axée sur les besoins des entreprises. L'engagement de Keir Starmer à renforcer les négociations collectives vise à réduire les actions de grève et les perturbations dans les entreprises. Il n'y a rien sur l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail. La position du Parti travailliste sur les actions syndicales de ces dernières années est de soutenir le maintien des augmentations salariales en dessous de l'inflation – un exemple étant le licenciement d'un ministre fantôme travailliste qui a exprimé son soutien à la demande du RMT [Syndicat des travailleurs du rail, de la marine et des transports] pour des augmentations salariales supérieures à l'inflation en 2022 »[5].

Dans sa forme actuelle, la dernière ébauche, essentiellement finale, est donc le résultat des machinations de Keir Starmer et de ses cercles pour tenter de rallier les travailleurs et leurs organisations, de s'assurer de leur soutien électoral et de les détourner de la lutte pour leurs propres intérêts.

Les travailleurs ne doivent donc pas se faire d'illusions sur le Parti travailliste ni se laisser distraire par la présence d'un « New Deal ». Le fait que cet accord existe indique quelque chose sur l'effet des actions continues des travailleurs en ce moment mais, en tant que fin en soi, il ne fera que maintenir le système d'exploitation. Dans les conditions actuelles, il ne favoriserait que les riches, si les objectifs indépendants des travailleurs pouvaient être enterrés sous lui.

Les travailleurs doivent au contraire avoir leur programme indépendant et s'organiser pour arrêter

de payer les riches et augmenter le financement des programmes sociaux, ce qui est la seule base de l'alternative. Il ne s'agit pas de « rendre le travail payant », comme les travaillistes décrivent l'objectif de leur accord, mais de changer la direction de l'économie. Cet objectif ne peut être atteint que si les travailleurs élaborent des solutions qui leur sont favorables, sans s'en remettre à aucune autre force.

L'appel est toujours d'actualité : *Tous ensemble pour élire des candidats antiguerre et défier le système des partis cartellisés !* Le « New Deal » ne peut pas être autorisé à détourner cet appel pour voter en faveur d'une victoire écrasante des travaillistes. Votez pour des candidats antiguerre et indépendants partout où c'est possible, tout en renforçant la lutte pour s'investir du pouvoir de décider. Un accord n'est pas un nouvel arrangement. Il faut un renouveau démocratique fondamental du système politique, exprimé dans un gouvernement antiguerre, qui est la nécessité brûlante du jour.

Notes

1. « Labour's new deal for working people », Trade Union and Labour Party Liaison Organisation
2. « Unions to meet Starmer over workers' rights fears », Andrew Murray, *Morning Star*, May 8, 2024
3. « Unions stop Keir Starmer watering down workers' rights package », David Maddox, *The Independent*, May 14, 2024
4. « Labour's plan to make work pay: Delivering a new deal for working people », Trade Union and Labour Party Liaison Organisation, May 24, 2024
5. « The workers' movement and the coming Labour government », Michael Doyle, *Conter*, June 5, 2024

(8 juin 2024. Traduit de l'anglais par LML.)



www.pccml.ca • redaction@pccml.ca